

Pour étudier et «vivre» l'Europe

Le Collège d'Europe

En 55 ans, le Collège d'Europe a acquis une réputation si grande que son Master est devenu le sésame incontournable des étudiants qui rêvent de travailler dans les institutions européennes.

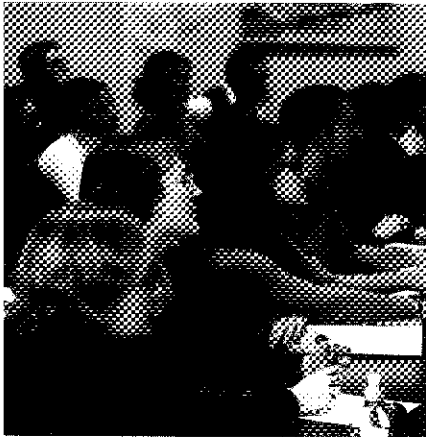


Durée des études: de la mi-septembre à la fin juin.

Programme: dispensés en anglais et en français, 5 cours obligatoires, 3 séminaires de recherche et des exercices de simulation, des ateliers, des rencontres avec des experts, des voyages d'études dans les institutions. Master obligatoire en anglais ou en français.

Coût: 16.000€, frais académiques + logement en pension complète.

Collège de l'Europe, Dijver 11 à 8000 Bruges. Tél. 050.47.71.11.
Site web: www.coleurop.be



Créé en 1949 par des hommes d'envergure tels Winston Churchill ou Paul-Henri Spaak, le collège s'est doté en 1992 d'une unité d'études supplémentaire à Varsovie. Deux campus mais un seul et même objectif: livrer «l'Europe» sur un plateau à des étudiants passionnés, déjà aguerris par 3 années minimum d'études universitaires. Le 1er défi est théorique: il consiste à décortiquer l'énorme machinerie de l'UE, pour comprendre son histoire, son

fonctionnement et mieux se préparer aux enjeux et défis de demain.

Le 2e challenge est plus pratique. Il demande de s'imprégner dans ce microcosme européen unique, d'y développer un réseau relationnel fiable, aussi vital pour un bon plan de carrière que le précieux *Diplôme d'Études Européennes Approfondies*. Une étude statistique récente estime qu'un millier d'anciens élèves du Collège travaillent au sein des institutions européennes. À elle seule, la Commission Barroso en compte plus de 30 dans ses cabinets. Au Conseil de l'Europe, au Parlement européen, à la Cour de justice, dans les cabinets de lobbying, les diplômés du Collège de Bruges occupent des postes-clefs et restent fidèles à leur école où ils reviennent régulièrement pour partager leurs expériences avec les étudiants.

Conditions d'admission: être titulaire d'un diplôme universitaire dans un domaine approprié au programme du Collège (droit, économie, communication, administration...), parler au moins le français et l'anglais couramment, avoir en principe moins de 30 ans.